

## **Communiqué de presse de l'ACINE au sujet du licenciement du Recteur Alfred Strohmeier**

L'ACINE (Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel) fait part de son inquiétude suite au licenciement du Recteur Alfred Strohmeier par le Conseil d'Etat.

Les rapports entre Monsieur Strohmeier et l'ACINE, n'ont pas dans l'ensemble abouti à une amélioration de la condition du corps intermédiaire. La mise en place du nouveau règlement des assistants en 2005, la récente réponse au problème soulevé par l'harmonisation des calendriers académiques au niveau de la durée des contrats de droit public ou encore la polémique au sujet de la politique d'information ont été autant de sujets de dissension.

Cependant, au-delà du désaccord sur le contenu des réformes engagées par Monsieur Strohmeier ou sur la manière dont celles-ci ont été appliquées, c'est la forme même du licenciement qui est pour le moins discutable, voir inquiétante. L'ingérence du Conseil d'Etat dans les affaires de l'Université pose en effet la question de l'autonomie de notre institution.

Pour l'heure, l'ACINE est confiante dans la possibilité d'établir un dialogue constructif avec le nouveau rectorat.

Le comité de l'ACINE